

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du lundi 03 juin 2024,

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi trois juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Souffelweyersheim s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel des Sept Arpents de Souffelweyersheim sous la présidence de M. Pierre PERRIN, Maire.

Date de la convocation dématérialisée adressée par Monsieur Pierre PERRIN, Maire : Lundi 27 Mai 2024.

| | |
|---------------------------------------|---|
| Nbre d'élus au Conseil Municipal : 29 | |
| Élus en fonction : 29 | Élus absents : 3 |
| Élus présents : 26 | Élus absents ayant délégué leur droit de vote : 2 |

Secrétaire de séance : M. Pierre SIMON, Conseiller Municipal.

Présents :

M. Alain JANSEN, M^{me} Hélène MULLER, M. Pierre SCHNEIDER, M^{me} Marie-Laure KOESSLER, M. Rémi REUTHER, M^{me} Myriam JOACHIM, M. Bernard WEBER, M^{me} Brigitte SCHLEIFER, Adjoint au Maire ;

M^{me} Isabelle DURINGER Conseillère Municipale Déléguée ;

M. Mario VOELKEL, M. Laurent REYMANN, M^{me} Nadia THOMAS, M. Martial GERHARDY, M^{me} Fabienne BIGNET, M^{me} Monique WAMSLER, M. Pierre SIMON, M. Jean-Philippe DECOUR, M. Sabin MUNTEAN, M^{me} Solange WOLFF MINSTA, M^{me} Annabella PINTO, M^{me} Fanny GOURDIN, M. Jérôme FLAGEY, M. Olivier MULLER, M. François CHABAS, M^{me} Odile NGO YANGA, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné mandat conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. Daniel MAENNER, Conseiller Municipal a donné procuration à M. SCHNEIDER Pierre, Adjoint au Maire.

M^{me} Virginie JACQUEMIN, Conseillère Municipale a donné procuration à M. Alain JANSEN, Adjoint au Maire

Absent sans donner de mandat :

M. Julien MASSON, Conseiller Municipal.

24/2024 – DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DEPART A LA RETRAITE DU PASTEUR

Le Pasteur Jean SCHWACH-FERNANDEZ des communes de Souffelweyersheim et Reichstett prendra sa retraite le 7 juillet prochain.

Pour fêter son départ, une cérémonie religieuse aura lieu le matin, à l'église Notre Seigneur Jésus-Christ à Bischheim, suivie d'un verre de l'amitié. Le Conseil Presbytéral sollicite la commune de Souffelweyersheim pour la prise en charge des frais de réception.

La commune de Reichstett a donné un accord de principe pour participer à hauteur de 50 % des frais engagés.

Au vu des éléments précités, il est proposé de prendre en charge l'intégralité des frais engagés et de refacturer la moitié de ces frais à la commune de Reichstett.

Le Conseil Municipal,

VU la demande du Président du Conseil Presbytéral en date du 29 avril 2024 ;

VU l'accord de principe de la commune de Reichstett ;

après en avoir délibéré, à la majorité par 25 voix pour dont 2 procurations et une abstention (Monsieur Olivier MULLER).

DECIDE

- *De prendre en charge l'intégralité des frais engagés pour la réception de départ à la retraite du Pasteur le 7 juillet 2024.*

AUTORISE

- *M. le Maire ou son représentant à procéder à la refacturation de la moitié de ces frais à la commune de Reichstett.*

Pour extrait conforme

Souffelweyersheim, le 05 juin 2024



Le Secrétaire de séance,

Pierre SIMON



Le Maire,

Pierre PERRIN

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :

Publication numérique faite le **05 JUIN 2024**